



PROCÈS VERBAL

COMITE DIRECTEUR – BUREAU

PV N°16 CD/1

REUNION DU : 26 août 2024 en présentiel et visioconférence.

Présidence : Monsieur DURAND Daniel

Présents : Mesdames STORNO Pascale – TILLOL Pauline, Messieurs AUCAIGNE Patrick – BRUNEL Nicolas – DUPUY Gérard – GUYON Dominique – VALOT Noel.

Invités : Messieurs BRUYAS Corentin – COLAS Patrice – GRIEBEL Nicolas

Excusés : EL IDRISSEI Mourad – DUPIN Yannick

Début de séance à 18h45

Agenda :

- Passage Flamme Jeux Paralympiques à Chatillon sur Seine le 26 août, Corentin Bruyas sera présent avec un apprenti (Mathis).
- Remise de Label Fédéral à Longvic le 21 septembre 2024

Courrier Ligue :

- Situation comptable des clubs en défaut de paiement, la S.R.O.C. statuera sur ces dossiers.

Pôle sportif :

Accord déclaration d'entente du FC Vingeanne avec l'US Chanitoise (Haute Saône)

- Catégorie U13 club support FC Vingeanne
- Catégorie U15 club support US Chanitoise

Accord déclaration d'entente de USSE avec le FC St Remy

- Catégorie U15 club support USSE

Pôle secrétariat juridique et Obligation des clubs :

- Le Bureau valide la cessation d'activité de l'ASPTT Football Entreprise N° 602684
- Le Bureau valide le changement de pratique du club Juriste associés FC Dijon (Football Entreprise) qui évolue vers le Loisir

Pôle Technique :

- Le Bureau valide l'application Fédérale du Carton vert sur les catégories :
 - o U15 G et F.
 - o U13 G et F
 - o U12 G
- Création des « Lauréats »
 - o Critères
 - o Juridique
- Lauréats District : Corentin Bruyas et Patrice Colas présentent le nouveau dispositif « Lauréats District » qui sera présenté aux clubs prochainement sur les réseaux sociaux, par mail et aux réunions de secteurs.
 - o Le bureau valide cette nouvelle distinction et mise en avant pour les clubs avec un projet moins structurant et moins contraignant que le Label tout en étant qualitatif pour la pérennité du club ainsi que pour le football.

Finances

- Des échéanciers ont été formalisés par une convention avec quelques clubs.
- Les clubs en inactivités et débiteurs après la reprise des championnats seront analysés au regard de l'article 10 « Cessation d'activité » et transmis à la S.R.O.C.
- L'expert-comptable et les Commissaires aux comptes interviendront fin août pour l'un et début septembre pour l'autre

Arbitrage

Le bureau valide les observateurs District football à 11 et Futsal (voir en annexe) sachant que des arbitres Régionaux et arbitres de D1 pourront intervenir en accompagnateurs.
Demande de changement de District pour deux arbitres : Le bureau transmet à la CDA pour avis compte tenu des demandes tardives et non argumentées

Calendrier des prochains bureaux et CD :

Le calendrier est examiné et validé en fonction des évènements connus à ce jour :

- CD le lundi 09 septembre à 18h45, préparation de l'AG électorale et financière
- AG électorale le 05 octobre 10h00 à Salives

Fin de séance à 21h00.

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la commission départementale d'appel dans les conditions de forme et de délais prévus aux articles 188 - 189 - 190 des règlements généraux de la FFF.

Le Président : Daniel Durand

Le Secrétaire de séance : Nicolas Brunel

